

TAÏWAN CRUELLE

Pierre Gillet

La pêche sur les thonnières taïwanaises c'est le bagre!, explique longuement Alberto de León, jeune Philippin de 34 ans originaire de l'île de Perez. Comme pour des milliers des jeunes Philippins, son rêve c'était de quitter la pêche du village qui ne rapporte guère et s'embarquer "à l'étranger". Trop nombreux sur les listes d'attente, ils ont dû payer très cher leur embarquement. Sur les navires ils ont "crevé" au boulot 12,19 et parfois 21 heures d'affilée faisant des marées de 2 ans. Un train d'enfer pour un salaire de misère. Il avait été convenu qu'après 6 mois ils toucheraient 30 000 pesos (environ US\$ 1 000) et un pourcentage de la prise pour les heures supplémentaires. Le contrat semblait "réglo" mais avec Alberto et les autres, l'équipage a mis sac à terre avec seulement 18 000 pesos en poche (US\$ 600). Quand ils ont demandé leur dû à l'agent recruteur (qui avait signé le contrat) celui-ci les a assigné en justice sachant très bien que ces garçons de village n'iraient pas plus loin "en justice"!

Et ils sont ainsi des milliers à fournir une main-d'oeuvre soumise et bon marché. Les Capitaines de Taïwan, de Corée et du Japon peuvent recruter jusqu'à 40% d'étrangers- et ils ne s'en privent pas, c'est diviser pour régner! Relever les lignes longues à la cadence des enrouleurs est un travail d'équipe qui demande une attention soutenue. Tout ralentissement de cadence, toute erreur de manipulation est punie de coups. Personne en effet ne parle la même langue. Les officiers chinois ne peuvent même pas communiquer avec leurs équipages taïwanais qui sont le plus souvent des autochtones parlant un des 17 dialectes tribaux de l'île. On s'explique donc au poing et à la barre du fer. A plus forte raison avec les Philippins, les Indonésiens, les Mauriciens!

Jean Vacher, de l'île Maurice, ancien marin lui-même, a compilé plus de 240 cas de Philippins blessés, battus ou estropiés par ces traitements barbares. "L'ambiance à bord, dit-il, est toujours 'tendue' personne ne se comprend, on se suspecte entre groupes ethniques et on se bagarre." À la mi-janvier 91, une de ces batailles rangées a dégénéré en mutinerie. Le capitaine et 4 Taïwanais ont été tués à bord. Des Philippins aussi sont morts. Les survivants sont en prison à l'île Maurice.

Mung Ho, un marin pêcheur de Taïwan a connu lui aussi l'enfer. Il a perdu un oeil au travail mais il est resté sans soins et sans compensations aucune (c'était une bagarre à "affirmé", l'assureur!).

Aucun recours possible. Le gouvernement de Taïwan n'a jamais signé aucune convention internationale réglementant le travail à bord (convention BIT/ILO, etc.).

Mung Ho a dû reprendre son travail avec un oeil de verre et il rêve comme tout les "hauturiers" de pouvoir un jour pêcher avec les côtiers! Malheureusement pour lui, la surpêche et la pollution ont vidé les zones de pêche et les flottes industrielles s'en vont pirater les mers lointaines du Chili au Sénégal.

Ces bateaux sont régulièrement pris en flagrant délit de pêche sans autorisation, ils sont interceptés et saisis. A Kaoshiung, le port principal, on parle de 3 000 détenus d'outre-mer. Les officiers (souvent d'anciens militaires) s'en sortent en payant les cautions nécessaires et ils abandonnent leur équipage pour rentrer par le premier vol. Des matelots illettrés et ne parlant pas l'anglais pourissent en prison!

A Taïwan même, un centre d'aide aux pêcheurs de l'Eglise Presbytérienne a courageusement dénoncé les causes de ce drame: l'absence d'une loi protégeant les marins, l'état déplorable de la sécurité à bord et les atteintes répétées aux droits de l'homme. Ils estiment à près de 200 le nombre de bateaux de pêche perdus dans les 10 dernières années et selon eux cette flotte taïwanaise a connu une moyenne de 24 morts par mois dans les dernières années. Un scandale!

A l'Association des Armateurs de Kaoshiung on fait état d'un "Welfare fund" (pour qui?) et on ne cache pas que les entreprises de pêche font des grands bénéfices. Quant aux violations des droits de l'homme, que peut-on faire? "Ces brutes ne connaissent que le langage des poings".

On croit rêver. En plein 20^e siècle, nous voilà de retour aux galères. Les pays riches s'assurent une main-d'oeuvre bon marché se moquant de toute réglementation. L'ICSF fait appel à ses membres et sympathisants pour fournir des témoignages et dénoncer ces abus.

Suite à une rencontre de travail de 3 jours à Manille, des organisations d'appui de Taïwan, de l'île Maurice (Apostolat de la mer) et des Philippines vont coordonner leur actions.

Merci de nous envoyer toute information complémentaire au Bureau de liaison de Bruxelles ou au Bureau de Samudra.